

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire à 20 heures, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM MOUILLER Catherine, LAURENT Régis, GENOUX Maud, GIRARD Pierre-Alexandre, MAZZARIOL Christiane, COPPÉRÉ Jean-Michel, ROSSILLE Christiane, COMTE Eric, BURNOT Franck, GUARNERI Frédéric, MARTINEZ Jean-Sébastien, THIVEND Gaëlle, STECKEN Lorie, CHANTELOT Emilie, SYBELIN Gaëlle, CHAMBONNIÈRE Pierre.

Absents excusés : Mme RUSSIAS Catherine, pouvoir à Mme MAZZARIOL, M. FAYET Anthony, pouvoir à M. MARTINEZ

Date de la convocation : 15 avril 2026

Secrétaire élu pour la séance : M. BURNOT Franck

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20260421-D202631-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026

N° 2026-31 OBJET : Nombre de membres du conseil d'administration du CCAS

M. le maire rappelle que conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles, les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale (CCAS). Ce nombre est fixé par délibération du conseil municipal.

Il propose au conseil municipal de fixer à **8** le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS soit **4** membres élus par l'organe délibérant et **4** membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- ✓ de fixer à **8** le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS soit **4 membres élus** par l'organe délibérant et **4 membres nommés** par le maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 22 avril 2026

Le Maire, Eric MARTIN

BURNOT Franck, secrétaire de séance,

